

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n°2024.065

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq décembre, à dix-huit heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous
la présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2024

En exercice : 14
Présents : 10
Procurations : 3
Votants : 13

Étaient présents : CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane,
DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique,
JALBY Jean-Paul, MAITREPIERRE Aline, PLISSON Alain, PRON
Bénédicte, THOMAS Corinne.

Absents avec procuration :

M. CARRE Christian a donné procuration à Mme PRON Bénédicte.

M. TOUZERY Jean-Pierre a donné procuration à M. Jean Paul
JALBY.

M. NOEL Patrick a donné procuration à M. Christian DELESGUES

Objet:
Services
périscolaires -
projet
pédagogique

Absente excusée : SENOTIER SANDRINE

Absent non excusé : /

Secrétaire : COQUERY Liliane

Madame FOURNIER présente le projet pédagogique de la garderie
périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APROUVE le projet pédagogique de la garderie périscolaire pour
l'année scolaire 2024-2025.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 6 décembre 2024

le Maire, Christian DELESGUES

la Secrétaire, Mme COQUERY Liliane



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Coquery', is written over the stamp area.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 9 décembre 2024